



COMMISSION REGIONALE DES JEUNES

Samedi 24 Novembre 2018 – ANGERS

Présidence : Xavier COUTEAU

Présents : Jo BARON, Yves BOISSIER, Richard CURZAS, Natacha LAPARTIEN, Guy LANOE, Emilie PERDEREAU, Odile ESKENAZI, Steven PETITPAS

Excusés : Karine LEGRIS, Emilie PERDEREAU, Serge MOTTIER, Marc NOCQUET, Aymeric PETEUL, Thierry MOREAU, Véronique PIEUX, Romain ARNAUD, Gael GONZALEZ

Début de séance à 11:00 – Fin de séance : 12:30

OBJET : LE JEUNE JUGE EN COMPETITION (ACCUEIL ET ENCADREMENT)

1. RÉFLEXION SUR L'ACCOMPAGNEMENT DU JEUNE JUGE EN COMPÉTITION

Accueil, intégration dans les jurys, acquisition des « savoir-faire » de terrain, le tutorat ...

2. ÉLABORATION D'UN PROTOCOLE

Accueil et Encadrement des jeunes juges en situation de compétition (cf annexe)

3. SUGGESTIONS

- Récompenser les Jeunes Juges ayant obtenu la validation Régionale et / ou Fédérale
- Une tenue d'officiel pour les Jeunes Juges régionaux
- Le Jeune Juge peut-être également athlète lors des compétitions individuelles sous réserve que « Toute mission débutée en tant que juge doit être terminée pour pouvoir participer en tant qu'athlète ». Il faudra en tenir compte dans l'attribution des postes en début de compétition.
- Préconisation au niveau des CD : une initiation à la fonction de Jeune Juge

Xavier COUTEAU
Président de la CRJ



ACCUEIL ET ENCADREMENT DES JEUNES JUGES EN SITUATION DE COMPETITION

1. OBJET

Ce protocole définit les modalités d'accueil et d'encadrement des Jeunes Juges lors d'une compétition organisée par la Ligue d'Athlétisme des Pays de la Loire.

2. OBJECTIFS

Mettre en place une organisation coordonnée par le Directeur de compétition qui permet :

a) Un accueil

- anticipé (inscription des Jeunes Juges sur le SIFFA par les clubs)
- organisé (point d'accueil différencié de celui des juges adultes)
- rapide (assuré dans des délais définis)
- courtois (présentation nom, prénom)
- personnalisé (prise en compte du niveau de formation du Jeune Juge)
- Equitable (le Jeune Juge bénéficie des mêmes droits que les autres juges : repas, tenue)

b) Un encadrement

- Personnalisé (en fonction du niveau d'apprentissage)
- Défini (un Tuteur désigné)
- Organisé (roulement sur les différents postes)

3. DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Circulaire n°53 du 30 novembre 2017 (Protocole de formation, d'évaluation et de certification des jeunes juges à la FFA)

4. MODALITÉ PRATIQUE :

Un Tuteur est désigné par le responsable de plateau, coordonnateur des départs ...

Rappel des règles de sécurité réalisé par le tuteur

Si le Jeune Juge n'est pas de niveau au moins régional : attribution d'un poste en doublure avec un officiel expérimenté

En pré requis, définition :

Tuteur : Professionnel expérimenté, il représente la fonction pédagogique. Il évalue la progression dans l'acquisition des compétences, après avoir demandé l'avis des autres juges qui ont travaillé en proximité avec le jeune juge apprenant. Il formalise cette progression sur le livret en fin de compétition.

Juge de proximité : représente la fonction d'encadrement pédagogique. Il est présent avec le Jeune Juge lors des séquences de travail de celui-ci, le guide de façon proximale, lui explique les actions, nomme les savoirs utilisés, rend explicites les actes.

Déroulement de la compétition

A - Lancers :

Rappel des règles de sécurité (insister particulièrement sur les risques liés à la chute de l'engin de lancer)

Les changements de poste ont lieu systématiquement après :

- Les essais qualificatifs
- En cas de plusieurs concours qualificatifs (ex : 1 cadettes, 1 seniors ...)
- En cas de compétitions avec un nombre de lanceurs supérieur à 15, changer obligatoirement de poste après 3 essais.

B - Sauts :

Les changements de poste ont lieu systématiquement après :

- Les essais qualificatifs pour les sauts longitudinaux
- En cas de plusieurs concours qualificatifs (ex : 1 cadettes, 1 seniors ...)

C - Courses :

Les changements de poste ont lieu systématiquement après :

- Les différents types de course (marche, haies, en couloirs ...)

Un temps lors de la compétition est planifié avec le juge arbitre course.

D - Départs :

Les changements de poste ont lieu systématiquement pour chaque nouvelle course.

En cas de course avec plus de 10 départs, ne pas positionner le Jeune Juge (non qualifié) en starter principal.

Xavier COUTEAU
Président CRJ FFA PL